

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

12

Total votants :

55

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FÉVRIER 2019 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 14 février 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 février 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Aline LEBREF, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Jacqueline MALOCHET, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Marcel BARGEON
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
Jean-Louis GADOUX à Aline LEBREF
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Benoit GENEIX à Farida LAÏD
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER
Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Didier CORNET.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : José MONRUFFET, Sylvie CHAUNY, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DÉTOURS POUR LA
RÉALISATION D'UN CHANTIER D'INSERTION**

Rapporteur : Bernard GARCIA, Vice-Président

Vu la délibération de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-10 en date du 31 mai 2018, approuvant les termes de la convention avec l'association DETOURS, pour la réalisation d'un chantier d'insertion.

Le rapporteur propose que la Communauté de Communes porte une nouvelle action d'insertion professionnelle et sociale en 2019, dans le cadre du Plan Départemental de l'Insertion (PDI), en faisant réaliser par l'Association DETOURS divers travaux de maçonnerie et d'entretien du patrimoine bâti de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et des Communes qui la composent.

Dans ce cadre, il convient de conventionner avec l'Association DETOURS.

Pour l'année 2019, le nombre de jours est estimé prévisionnellement à 178, représentant un montant de 40 000 €. Cette somme sera réglée en totalité par la Communauté de Communes, qui refacturera aux Communes, les jours effectués par l'association pour leur compte.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les termes de la convention avec l'Association DETOURS,
- **Autorise** le Président à signer ladite convention.

TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 43	Représentés : 12	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55	Pour : 55	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon